Trente-sixième Année — N° 134 — UN NUMÉRO : 15 CENTIMES — JEUDI 14 MAI 1891

JOURNAL DE ROUBAIX

Abonnements : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre Dame-des-Victoires.

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé Saint Etienne 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 13 MAI 1891

UN POINT D'HISTOIRE

La publication de la neuvième livraison de la *Deutsche Revue* fixe un point de l'histoire contemporaine de la plus haute importance.

La *Deutsche Revue* affirme que la fameuse dépêche de Ems, d'après laquelle l'ambassadeur Benedetti aurait insulté le roi de Prusse et qui rendit la guerre inévitable, aurait été en réalité fabriquée de toutes pièces, au Conseil des ministres de Berlin, et répandue par une dépêche officieuse que l'on data de Ems.

Le *Vorwaerts* rappelle à ce sujet qu'immédiatement après la guerre, M. Liebknecht, dans le *Volksstaat*, publia un article intitulé : « Un crime sans nom », dans lequel il accusait le prince de Bismarck d'avoir fait cette falsification, afin de forcer la France à déclarer la guerre.

M. Liebknecht fut alors condamné à 360 marks d'amende.

Le *Vorwaerts* se demande maintenant, après ces révélations émanant de cercles ultra conservateurs, ce que répondra l'ex-chancelier à l'égard de cette grave et précise accusation, confirmant les déclarations solennelles de M. Benedetti.

Les documents officiels de l'époque contiennent une confirmation de cette nouvelle d'une si haute gravité.

En relisant le compte-rendu de la trop fameuse séance du 15 juillet 1870 au Sénat, séance dans laquelle la guerre fut décidée, on constate que les déclarations du ministre des affaires étrangères, duc de Grammont, confirment absolument les révélations de la *Deustche Revue*, et montrent, en même temps la duplicité de la diplomatie prussienne, l'idée bien arrêtée de provoquer la guerre préparée de longue main.

Voici, en effet, comment s'exprimait, à la séance du 15 juillet, M. le duc de Grammont.

» Nous avons insisté pour que le roi de Prusse conseillât et imposât au besoin au prince Léopold une renonciation à sa candidature.

» Pendant que nous discutions avec la Prusse, le désistement du prince Léopold nous fut annoncé par l'ambassadeur d'Espagne.

» Le roi ayant voulu y rester étranger, nous lui demandâmes de s'y associer et de déclarer que si la couronne était offerte de nouveau par l'Espagne au prince Léopold, il ne l'autoriserait pas à l'accepter. (Approbation).

» Notre demande était modérée, les termes dans lesquels nous nous exprimions ne l'étaient pas moins.

» Dites bien au roi, écrivions-nous au comte Benedetti le 12 juillet à minuit, dites bien au roi que nous n'avons aucune arrière-pensée, que nous ne cherchons pas un prétexte de guerre, et que nous ne demandons qu'à résoudre honorablement une difficulté que nous n'avons pas créée. (Oui, oui, c'est vrai, très bien !)

» Le roi consentit à approuver la renonciation du prince Léopold, mais il refusa de déclarer qu'il n'autorisera plus à l'avenir le renouvellement de cette candidature. (Mouvement.)

» — J'ai demandé au roi, nous écrivait M. Benedetti le 13 juillet à minuit, de vouloir bien me permettre de vous annoncer en son nom que si le prince de Hohenzollern en revenait à son projet, Sa Majesté y mettrait obstacle. Le roi a absolument refusé de m'autoriser à vous transmettre une semblable déclaration. (Mouvement.)

» J'ai vivement insisté, sans réussir, à modifier les dispositions de Sa Majesté.

» Le roi a terminé en me disant qu'il ne pouvait ni ne voulait prendre un pareil engagement, et qu'il devait se réserver la faculté de consulter les circonstances. (Exclamations, vives protestations.)

» *Une voix.* — Ou ne pousse pas plus loin l'insolence.

» M. Duruy. — C'est un défi.

» M. le Ministre. — Quoique ce refus nous parût injustifiable, notre désir de conserver à l'empire la paix était tel, que nous ne rompîmes pas les négociations, et que nous avons demandé d'ajourner nos explications jusqu'à aujourd'hui. (Assentiment. — Très bien ! très bien !)

» Ainsi notre surprise a-t-elle été grande lorsque hier nous avons appris que le roi de Prusse avait notifié par un aide de camp à notre ambassadeur qu'il ne le recevrait plus. (Profond mouvement d'indignation), et que, pour donner à ce refus un caractère non équivoque, son gouvernement l'avait communiqué aux Cabinets de l'Europe. (Murmures).

» Nous apprenions en même temps que M. le baron de Werther avait reçu l'ordre de prendre un congé et que des armements s'opéraient en Prusse.

» Dans ces circonstances, tenter davantage pour une réconciliation eût été un oubli de dignité et une imprudence. (Marques d'adhésion, bravos prolongés.)

» Nous n'avons rien négligé pour éviter une guerre. Nous allons nous préparer à soutenir celle qu'on nous offre (Oui, oui, très bien !) en laissant à chacun la part de responsabilité qui lui revient. »

Il est bon que la preuve soit faite par la *Deutsche Revue* ; il est utile qu'il soit constaté que M. de Bismarck, premier ministre de Prusse, a commis un faux pour amener cette guerre.

EST-CE LA RÉVOLUTION ?

Le mouvement socialiste belge a provoqué des inquiétudes d'un double ordre : la révolution et l'intervention étrangère. Les prévisions ne paraissent pas se réaliser. Le courant actuel pourra devenir menaçant dans deux hypothèses : si les chefs du « quatrième Etat » donnent le mot d'ordre de sortir de la « manifestation » pour entrer dans « l'action », ou si les masses, perdant patience, refusent d'obéir aux meneurs.

La manifestation du 1er mai prouve que les chefs attendent. On ne « manifeste » pas quand on veut « agir ». M. Cipriani le disait lui-même.

Admirablement dirigé, le socialisme croit plus habile d'attendre.

Un mouvement révolutionnaire pourrait compromettre la position des chefs et nuire aux intérêts ouvriers. Tandis que si l'on attend que la situation s'aggrave, les chances de la Révolution montent chaque jour. Tel semble être le calcul des leaders, et il n'est pas malhabile. Le militarisme et l'insouciance de beaucoup de groupes sociaux rendront la crise plus aiguë et le mécontentement plus intense.

Quant à la désobéissance des troupes, elle paraissait un instant compromettre l'ordre en Belgique. Mais les chefs ont repris la direction, en cédant sur certains points. Ils ont suivi le conseil de cet homme d'Etat français : « Je suis leur chef, il faut bien que je les suive ». Il est donc à peu près certain que le 1er mai et les manifestations restent en ce moment une menace. Mais ce qui se passe en Belgique fait trembler. Les masses semblent perdre patience. Dans ce cas, ce serait l'explosion.

Elle n'a pas eu lieu aujourd'hui, mais elle peut s'imposer demain. Notre civilisation est à la merci d'un hasard ou d'un incident. Voilà les fruits de l'école de l'Etat du libéralisme sectaire.

ARRIVÉE DE M. CAMBON A ALGER

Alger, 12 mai. — Le paquebot *Ville d'Alger* ayant à bord M. Jules Cambon, est entré dans le port à une heure. Tous les navires dans le port, les établissements et les administrations installés sur le boulevard étaient pavoisés. A 2 heures 20, une salve de onze coups de canon annonce l'entrée officielle du gouverneur.

Les chefs de service, les membres du conseil de gouvernement, les autorités civiles et militaires réunis sous les voûtes de l'Amirauté reçoivent M. Cambon au débarquement du canot qui est allé le chercher à bord.

M. Guillemin, maire d'Alger, souhaite la bienvenue au gouverneur en disant :

« Je salue le gouverneur général qui vient prendre en mains la direction de ce grand pays au moment où il traverse une des phases les plus critiques de son existence.

» Au Sud, nous sommes envahis par le flot toujours grossissant des sauterelles.

» Au Nord, la France, notre mère, nous morigène et veut que nous réformions notre conduite. Elle ne peut avoir tout à fait tort et nous n'aurons garde de dédaigner les conseils de son expérience et de sa sagesse.

» Nous croyons à des réformes nécessaires, à cause de cela, nous défions les enthousiasmes et les impatiences irréfléchies. Nous espérons aussi que, grâce à votre autorité, bien des malentendus se dissimuleront ; celui, par exemple, consistant à nous représenter comme les ennemis indigènes, alors que nous sommes si désireux de nous rapprocher d'eux et de leur donner une part dans l'œuvre de la colonisation. »

A cette allocution, M. Cambon répond en ces termes :

« C'est avec une véritable émotion que je foule de nouveau cette terre algérienne où j'ai passé plusieurs de mes premières années dans la carrière administrative.

» Soyez assurés que si j'ai accepté la lourde charge que le gouvernement de la République a bien voulu me confier, c'est dans l'espoir et la conviction de servir utilement les intérêts de la France et ceux de l'Algérie.

» Vous pouvez compter sur tout mon concours, sur tout mon dévouement. Nous avons, comme mobiles communs, un vif désir de voir prospérer l'Algérie, notre amour pour la France, notre attachement inébranlable à la République ; nous ne pouvons donc qu'arriver à une entente profitable à tous les intérêts. »

M. Cambon, au milieu d'un grand enthousiasme, se rend ensuite au palais d'Alger en landau, précédé d'un peloton de gendarmes à cheval, de chasseurs et de spahis.

Le maire, M. Guillemin ; M. Durieu, secrétaire général du gouvernement ; M. Zeys, premier président, prennent place dans la voiture du gouverneur.

A la portière, galopent le général Bayard, commandant de la subdivision d'Alger, et son état-major.

Sur tout le parcours, la foule salue le gouverneur, qui garde la tête découverte.

Des troupes sont échelonnées sur tout le parcours du cortège.

De quatre heures un quart à cinq heures a lieu la réception des autorités civiles et militaires et des corps constitués, dans l'ordre des préséances.

UN ATTENTAT

contre le grand-duc héritier de Russie, au Japon

Yokohamah, 12 mai. — Une tentative d'assassinat a été commise contre le Czarewitch, qui a été grièvement blessé.

Saint-Pétersbourg, 12 mai. — Le Czarewitch a été attaqué par un fanatique. Le prince a été blessé à la tête.

Waddington, 12 mai. — La légation du Japon a reçu une dépêche l'informant qu'un attentat a été commis contre le Czarewitch à Ossu, sur le lac Priva, à douze milles environ de Kioto. Son Altesse impériale a été blessée à la tête par un fanatique.

Paris, 12 mai. — Une dépêche de notre représentant à Kioto annonce que le czarewitch a été frappé à Kioto d'un coup de sabre à la tête et blessé grièvement, sans ajouter dans quelles circonstances cet attentat a été commis.

Yokohamah, 12 mai. — Des nouvelles de Tokio confirment la tentative d'assassinat contre le Czarewich qui a été blessé d'un coup de sabre et disent que sa blessure ne met pas sa vie en danger.

Saint-Petersbourg, 12 mai. — La nouvelle que le Czarewich venait d'être grièvement blessé au Japon par un fanatique cause ici et dans le public une émotion indescriptible.

Le fait a été télégraphié par le Consul de Russie à Yokohamah, et M. de Giers a été immédiatement en informer le Czar qui, après un moment de douloureuse surprise, a télégraphié lui-même au consul pour obtenir confirmation et les derniers renseignements.

Lorsque la réponse est parvenue disant que les jours du prince n'étaient pas en danger, et qu'il ne s'agissait que de l'œuvre d'un fanatique, l'Empereur s'est rendu auprès de l'Impératrice qui a failli s'évanouir ; les larmes l'ont emporté, et elle s'est rendue de suite avec l'empereur à la chapelle du Palais.

Toute l'après-midi et ce soir les cercles politiques ont présenté une animation extraordinaire ; on rapproche ce triste évènement des appréhensions qu'éprouvait la czarine en voyant son fils partir pour un aussi long voyage.

Déjà quelques incidents s'étaient produits en route ; on dit qu'un jour, à Bombay, à bord du cuirassé l'*Amiral Korniloff*, un Hindou s'était approché, l'air agité, près du prince héritier ; arrêté, il fut trouvé sans arme et n'avait, paraît-il, aucun mauvais dessein ; et, malgré cela, le Czarewitch fut impressionné et la vigilance redoubla autour de lui.

Ces quelques incidents furent considérés par l'Impératrice, toujours maladive depuis le déraillement de Borki, comme un symptôme funeste, impression que vient encore augmenter le retour en Europe du grand-duc Georges, compagnon du Czarewitch.

Un service d'actions de grâces aura lieu demain matin. Déjà de nombreuses dépêches de sympathie et de félicitations du danger échappé sont arrivées de Berlin, Londres, Vienne à la famille impériale.

Le Czar a fait télégraphier à Yokohamah de ramener d'urgence le prince héritier dans cette ville, et de le soigner, si possible, à bord d'un des cuirassés de la flotte russe.

L'empereur ajoute même ce détail : d'appeler en consultation les médecins français qui pourraient se trouver à Yokohamah en ce moment.

Les représentants des puissances se sont déjà inscrits chez M. de Giers.

Paris, 12 mai. — M. Carnot vient d'adresser au Czar un télégramme de sympathie et de félicitations ; le gouvernement, de son côté, a notre représentant à Saint-Pétersbourg. C'est avec stupeur qu'on a appris l'attentat auquel le Czarewich vient d'échapper.

L'ambassade de Russie a reçu force visiteurs avides de renseignements.

On confirme que le prince est grièvement blessé mais qu'il survivra.

Le criminel est un fanatique poussé par une des nombreuses sectes qui existent au Japon et était, dit-on, ivre d'opium en commettant son épouvantable forfait.

Berlin, 12 mai. — Le mystérieux attentat commis contre le Czarewitch a produit ici une émotion considérable.

REVUE DE LA PRESSE

M. Clémenceau a parlé l'autre jour, à la Chambre, du « quatrième Etat qui monte » : M. Cornély, dans le *Gaulois*, examine à fond la question.

« Je vous demande un peu ce que c'est que le quatrième état ? Où le prenez-vous, le quatrième état ?

» Pour qu'il y ait un quatrième état, il faudrait qu'il en existât trois autres.

» Depuis cent deux ans, il n'y en a plus qu'un. Il n'y a plus de noblesse. Il n'y a plus de clergé comme Etat. Il n'y a plus que le peuple dont vous faites partie, dont je fais partie, dont le duc de La Rochefoucauld, le cardinal Lavigerie font partie, au même titre que l'agitateur Culine.

» Quels sont les droits qui appartiennent à ces deux grands seigneurs, sans appartenir au dernier piqueur de charbon ?

» S'il plaît au peuple, en la personne de ses représentants, de faire du sieur Culine le président de la république, il n'y a rien qui puisse empêcher le sieur Culine de succéder à M. Carnot.

» Et soyez tranquilles, Culine ne serait pas depuis trois mois à l'Élysée, qu'il y aurait déjà des conservateurs pour trouver que Culine a l'air d'un brave homme, qu'il se tient bien sous le cordon rouge et que c'est être mesquin que de refuser d'aller à ses réceptions.

» Alors, du moment que tout le monde a les mêmes droits, à quelle réalité répond cette appellation de quatrième état ?

» Que reste-il à conquérir au dernier charretier, qui peut, s'il a les moyens suffisants, devenir député, sénateur, ministre, cardinal, maréchal de France, président de la République ou administrateur de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée et membre de l'Académie française ?

» Non, dites-moi ce qui lui reste à conquérir.

» Vous allez me répondre qu'il lui reste à conquérir les chevaux qui appartiennent à son patron, à en avoir une partie.

» Ça, c'est une autre affaire. Ce n'est pas le quatrième état ; c'est la désorganisation de la propriété.

» Seulement, il y a quelques milliers d'années que les hommes civilisés vivent sur les notions actuelles de la propriété, et il n'est au pouvoir de personne d'en changer par décret les conditions.

» Quand je dis que cela n'est au pouvoir de personne, je me trompe.

» Il y a quelqu'un qui le peut.

» C'est celui qui a dit aux riches, jadis, de partager avec le pauvre.

» Or, précisément, tas de crétins que vous êtes, vous faites la guerre aux serviteurs de l'Homme-Dieu, qui a été crucifié comme socialiste. Et vous voulez purger la terre de la seule institution qui contienne la solution du problème sociale par la charité et la justice, le christianisme.

» Aussi, toutes vos déclamations, toutes vos grèves toutes vos promenades, tous vos programmes inspirent à ceux qui réfléchissent un souverain mépris.

» Et, pour ma part, je fuirai par devenir bossu à force d'en hausser les épaules.

D'une curieuse étude publiée par les *Débats* sur les mendiants de Paris, nous extrayons le passage suivant :

« Il n'est pas d'institution charitable qui ne soit mise en coupe réglée par le banditisme des mendiants de profession. Un exemple, un seul.

» Il existe à Paris une Œuvre absolument délicate et touchante créée par des jeunes filles du monde, et que bien peu de gens connaissent. Je veux parler de « l'Œuvre des fleurs ». Quelques bons petits cœurs ont pensé qu'il ne suffisait pas de fournir aux femmes et aux enfants malades le nécessaire, mais qu'un peu de superflu serait un adoucissement bien précieux aussi. Les jeunes filles auxquelles je fais allusion, ont donc décidé entre elles d'employer leurs économies à l'achat de fleurs qu'elles porteraient elles-mêmes au domicile des femmes et des enfants soignés dans leurs mansardes.

» L'Œuvre était à peine créée, que le bruit s'en était déjà répandu parmi les exploiteurs patentés de la bienfaisance, et qu'ils avaient vite parti à en tirer. Les gentilles donatrices arrivaient avec leurs bouquets les déposaient sur le lit des « jeunes phtisiques » signalées à leur naïveté et à peine étaient-elles sorties que la malade sautant à bas du lit divisait les fleurs en petits paquets et courait offrir, sur le boulevard, marchandise et marchande aux vieux messieurs qui aiment les primeurs. »

M. Paul de Cassagnac, dans l'*Autorité*, sous le titre de « pleutres et grigous », raconte cette histoire :

« Une demande était adressée dernièrement au conseil général de Meurthe-et-Moselle par le général de Geslin, interprête et avocat en cela des officiers de cavalerie de Lunéville.

» Il s'agissait d'obtenir que la chasse à courre fermât dans Meurthe-et-Moselle comme dans tous les départements de la France, au 15 avril.

» On sait, en effet, que la chasse à courre, qui est assez peu destructive de sa nature, ne saurait s'effectuer durant les mois de neige ou de forte gelée.

» Et à part novembre, qui est assez favorable, il n'y a guère que février et mars qui puissent faciliter ce sport, aimé surtout par les hommes de cheval.

» Or, la division de Lunéville a une meute, sa seule et grande distraction.

» Et il paraissait naturel que cette meute put jouir, en Meurthe-et-Moselle, des avantages dont jouissent les meutes partout ailleurs.

» D'autant, je le répète, que les garnisons de l'Est ne sont pas des plus gaies et des plus réjouissantes, au point de vue des plaisirs et des agréments qu'on y rencontre.

» Permettre aux officiers de s'amuser honnêtement et modestement, de mieux connaître encore le pays sur lequel ils peuvent avoir à opérer, cela pouvait, il est vrai, coûter une quinzaine de lièvres, mais il ne paraissait pas qu'on y pût trouver un empêchement quelconque.

» Et pourtant, un solennel imbécile, un opportuniste nommé Chapuis, docteur de son état, s'y est énergiquement opposé.

» Il a pris la parole et a combattu la demande des officiers comme on combattrait une proposition mettant le pays en danger.

» Il a demandé qu'on fermât la chasse à courre, en même temps que la chasse à tir, ce qui équivaut, étant donné le climat de l'Est à une véritable suppression.

» Et quelles sont les raisons qu'il a fait valoir ?

» Chapuis les a données, et elles sont prodigieuses :

» Nous regrettons, a-t-il dit, mais l'intérêt général s'y oppose. »

« L'intérêt général », c'est quelques lièvres de plus ou de moins. Et, à ce point de vue, ce sont les braconniers, que personne ne surveille, qui vont en profiter.

» Il est pas permis de se montrer aussi pleutre et grigou !

» L'incroyable Chapuis aurait ajouté cette réflexion monumentale : « Si vous voulez vous amuser, organisez des *rallye paper*, livrez-vous à des exercices hygiéniques de gymnastique, de cheval. »

» Et le Conseil général, donnant raison à cet idiot, a adopté le vœu qu'il avait émis.

» De telle sorte que les officiers de cavalerie, en Meurthe-et-Moselle, ne pourront plus chasser à courre, alors que cet exercice innocent sera permis sur toute la surface du territoire. »

Chambre des Députés

Séance du mardi, 12 mai, 1891.

Présidence de M. Floquet.

LE TARIF GÉNÉRAL DES DOUANES

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi relatif à l'établissement du tarif général des douanes.

M. Méline, président de la Commission des douanes, continue son discours d'hier.

Suite du DISCOURS DE M. MÉLINE

M. Méline. — Les adversaires de la commission.

M. F. Faure. — Dites vos contradicteurs.

M. Méline. — Nos contradicteurs, si vous voulez, disent : examinons les résultats du régime de 1860 et voyons si la France a eu à en souffrir ; cet examen les amène à la constatation de la richesse de la France et ils en tirent argument en faveur de leur thèse. Certes la France est riche ; mais la fortune particulière, les fortunes immobilières surtout, n'ont pas augmenté.

Dans tous les cas, serait-ce vrai, qu'il faudrait savoir si cet état florissant est bien le fait du régime des traités de 1860. (Très bien au centre.)

Je vais interroger les tableaux des douanes ; on ne pourra pas dire qu'ils sont fabriqués pour la circonstance.

M. Pallain, commissaire du gouvernement. — Les statistiques douanières de France sont certainement les mieux faites de l'Europe. (Interruptions et murmures sur les bancs libre-échangistes).

M. Méline. — C'est mon avis.

Se servant de ces statistiques, l'orateur réduit à néant certaines des affirmations apportées à la tribune par les libre-échangistes et qui se retournent, dit-il, contre eux-mêmes.

En 1859, l'excédent des exportations pour les produits fabriqués était de 1,341 millions ; en 1889, il n'est que de 1,280 millions. Est-ce donc un résultat satisfaisant ? Tel est pourtant le résultat des tarifs de 1860

Nos exportations ont une tendance à diminuer au lieu d'augmenter, surtout depuis 1875 et en même temps nos importations augmentaient. (Applaudissements au centre et à droite.)

Quant à la balance du commerce, dont se sont agréablement moqués les libre-échangistes, elle prouve à coup sûr la faiblesse de plus en plus marquée de notre situation économique. (Très bien ! à droite et au centre. Protestations aux bancs libre-échangistes.)

M. Méline. — La France a tout intérêt à corriger cette fâcheuse situation économique et pour cela il faudrait donner un peu plus de travail aux industriels et aux producteurs, en prenant les mesures que propose la commission des douanes. (Très bien ! très bien ! à droite et au centre.)

Voyez ce qui s'est produit pour les produits agricoles et industriels : grâce à la protection donnée à la production du bétail et des céréales, on a pu développer ces deux branches de production ; ainsi pour les graines oléagineuses, les légumes verts, les fruits. (Très bien ! très bien à droite et au centre).

Par de bons tarifs, on peut par conséquent produire une plus grande quantité de produits alimentaires en diminuant sa dette vis-à-vis de l'étranger.

Il en est de même pour les produits industriels (très bien), pour les tissus de soie, la France ne devrait être tributaire de personne et la commission a eu raison de venir au secours de cette branche d'industrie essentielle. (Très bien).

Pour les fils de coton il suffit d'avoir un régime économique qui augmente le nombre de broches, pour les ouvrages en carton pour les outils et ouvrages en métaux, la comparaison n'est pas moins décisive.

Il y a là toute une série de produits que la France peut créer, sans être obligée de les demander à l'étranger. (Très bien ! très bien ! à droite et au centre.)

La seule industrie protégée en 1860 a été la métallurgie ; grâce aux tarifs qu'elle a obtenus, l'importation, qui était de 76,000,000 f. en 1859, n'est que de 73 000,000 fr. en 1889, elle n'a pas souffert de l'exportation, loin de là, les chiffres sont 2 millions environ en 1859, 30 millions en 1889 ; voilà le résultat d'un bon tarif. (Très bien ! très bien ! à droite et au centre.)

M. Lockroy a dit que le régime protecteur avait, à côté de ces résultats, créé la misère et développé le socialisme : eh bien ! il sévit en Allemagne, pays protectionniste, il n'est pas moins redoutable dans un pays voisin essentiellement libre échangiste.

Le socialisme tient du reste à d'autres causes, il est éternel comme le monde ; il ne faut pas s'en effrayer, il faut s'en préoccuper sans cesse. (Applaudissements à droite et au centre.)

M. Lockroy. — Mais tous les orateurs au Parlement allemand ont reconnu que c'était le développement du régime protectionniste qui avait déchaîné le socialisme.

M. Méline. — Ce régime économique a pour conséquence, à l'amoindrissement de notre marché intérieur, c'est pourtant le marché qui constitue le véritable bas de laine de la France, mais ce bas de laine ne peut s'enfler qu'à la condition que les produits étrangers ne viendront pas inonder le marché et forcer les producteurs nationaux, soit à ne rien vendre, soit à ne vendre qu'à perte. (Très bien !)

Ce sont les produits agricoles qui constituent ce marché et l'on sait que les terres sont sur certains points abandonnées ou affermées pour le prix des impôts seulement. (Vive sensation et applaudissements).

Le mal a gagné ensuite les villes et ce sont les industriels eux-mêmes qui ont demandé la protection des produits agricoles (Approbation) ; c'est de ce jour qu'a disparu l'antagonisme entre les ouvriers des villes et ceux des campagnes (Applaudissements.)

Nous pouvons dire que c'est grâce aux mesures prises en 1884, que nous avons échappé à la ruine complète ; alors nous avons été empêchés pourtant de faire ce que nous voulions et la France attendu l'échéance pour faire, comme l'a dit si justement M. Deschanel, non une révolution, mais une évolution économique. (Très bien ! très bien ! à droite.)

C'est dans ce sens que la commission a rédigé les tarifs maximum qui ont été faits surtout pour favoriser notre exportation.

C'était là, évidemment, le premier devoir qui s'imposait à nous, mais nous n'avons jamais eu l'intention de porter atteinte au droit du gouvernement (Très bien !), qu'un de nos collègues a voulu du reste assurer par une proposition de loi déposée hier. (Très bien ! au centre.)

Il reste vrai que si le gouvernement fait des traités, il devra s'inspirer des désirs de la majorité qui aura à les ratifier et il me permettra cependant de lui dire que les traités sont au moins inutiles.

Ce n'est, du reste, que depuis quelques mois qu'on nous assure que l'Europe tout entière veut revenir au régime des traités, et cette nouvelle paraît coïncider avec la discussion présente. (Très bien au centre.)

M. F. Faure. — Et le discours de l'empereur d'Autriche.

M. Méline. — Oui, je le sais, mais si ce retour au régime des traités se confirmait, je serais tout prêt à le discuter en son temps. (Très bien ! très bien au centre et à droite.)

Un des reproches qu'on fait à notre régime des tarifs, c'est l'instabilité et, déjà, M. Say nous a avertis que tous les trois ou tous les six mois, il viendrait demander le remaniement de ces tarifs.

M. Aynard. — Comme vous l'avez fait vous-même pour établir nos droits. (Bruit).

M. Méline. — Eu tout cas, ce n'est pas nous qui serons responsables de cette instabilité. (Applaudissements à droite et au centre).

L'orateur démontre ensuite que le régime des tarifs ne ralentira pas du tout notre exportation ; il cite le mouvement du port de Marseille.

M. Ch. Roux. — Vous en avez fait le malheur. (Bruit).

M. Méline. — Le mouvement de ce port s'est

BOURSE DE PARIS

du mercredi 13 mai

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt
	Fonds d'État			
90 50	3 0/0 1891	.. ..	.. ..	91 10
92 22 1/2	3 0/0	.. ..	.. ..	92 30
103 60	4 1/2 0/0 1883	.. ..	.. ..	103571/2
91 50	Italien 5 0/0	.. ..	.. ..	92 50
17 60	Turc 4 0/0	.. ..	.. ..	17 35
476 25	Egypte 6 0/0	.. ..	.. ..	486 ..
68 75	Extérieure 4 0/0	.. ./..	.. ./..	69 75
29 15	Hongrois 4 0/0	.. ./..	.. ./..	30 3/8
39 20	Portugais 3 0/0	.. ./..	.. ./..	41 ..
95 1/8	Consolidés anglais	.. ./..	.. ./..	95 3 16
97 3/4	Russe 1880	.. ./..	.. ./..	95 1/4
97 25	Russe 1889	.. ./..	.. ./..	.. ..
.. ./..	Russe 1890	.. ./..	.. ./..	.. ./..
	Sociétés de crédit			
4390 ..	Banque de France	.... ..	.. ..	43 0 ..
486 25	Banque d'Escompte	.... ..	.. ..	487 50
770 ..	Banque de Paris	.... ..	.. ..	780 ..
1222 50	Crédit Foncier	.... ..	.. ..	1217 50
376 ..	Crédit Mobilier	.... ..	.. ..	378 75
776 25	Crédit Lyonnais	.... ..	.. ..	776 25
555 ..	Banque Ottomane	.... ..	.. ..	553 25
	Chemins de fer			
1830 ..	Nord	.... ..	.. ..	1895 ..
1470 ..	Paris-Lyon-Méditer.	.... ..	.. ..	1475 ..
1560 ..	Orléans	.... ..	.. ..	1535 ..
576 ..	Autrichiens	.... ..	.. ..	576
267 50	Lombards	.... ..	.. ..	268
236 ..	Nord Espagne	.... ..	.. ..	307
306 25	Saragosse	.... ..	.. ..	310
	Valeurs diverses			
1378 75	Gaz Parisien	.... ..	.. ..	1380 ..
30 ..	Métaux	.... ..	.. ..	35 ..
20 ..	Panama	.... ..	.. ..	31 25
2257 50	Suez	.... ..	.. ..	2 575 ..
	Mines			
512 50	Rio-Tinto	.... ..	.. ..	535 ..
141 25	Tharsis	.... ..	.. ..	145 ..
.... ..	de Beers	.... ..	.. ..	365 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 13 mai 1891

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
92 [illegible]	3 0/0	92 91 1/2
90 50 ./..	3 0/0 1891	91 20 ./..
92 22 ./..	3 0/0 amortissable	92 20 ./..
103 60 ./..	4 1/2 0/0 1883	104 .. ./..

BOURSE DE LILLE

du mercredi 13 mai

PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	Compt.	Cours précéd
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	.. ..	111 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	.. ..	165 ..
Lille 1865, remboursable à 500 fr.	.. ..	515 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	.. ..	512 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	.. ..	407 ..
Lille 1887	.. ..	397 75
Lille 1890 (libérée)	.. ..	481 ..
Lille 1890 (non libérée)	.. ..	478 ..
Armentières 1886	.. ..	490 ..
Armentières 1879	.. ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	46 50
Tourcoing 1878	.. ..	495 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	.. ..	113 50
Département du Nord	.. ..	108 50
Banq. du Nord et du P.-de-C, Verley, Decroix, Cie	.. ..	1225 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie (act. anc.)	.. ..	75 ..
» » » (act. nouv.), 250 fr. p.	.. ..	255 ..
Caisse Platel et Cie	.. ..	350 ..
Cie des Industries Textiles (Allart et Cie)	.. ..	660 ..
Crédit du Nord, action 500 fr., 125 payés	.. ..	435 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1 000 fr.	.. ..	1205 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	.. ..	512 50
Le Nord, assur., act. 1.000 fr., 250 payés	.. ..	2375 ..
Union Génér. du Nord, act. 500 fr., 125 p.	.. ..	485 ..
Union Linière du Nord, act. 500 fr., tout p.	.. ..	.. ..
Banque rég. du Nord, à Roubaix, act. 500 fr.	.. ..	500 ..
Comptoir d'Escompte du Nord, à Roubaix	.. ..	.. ..
Soc. St-Sauv.-Arras (anc. us. Grassin) 500 fr.	.. ..	150 ..
Tramways du Département. du Nord (ex-c., 7)	.. ..	40 ..
Caisse comm. de Béthune, A. Turbiez et Cie	.. ..	.. ..
Delgutte et Cie	.. ..	530 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1.000 fr. t. p.	.. ..	.. ..
Blache-Saint-Vaast	.. ..	3600
Denain et Anzin	.. ..	235 ..
Obligations Nord	.. ..	.. ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	.. ..	.. ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	.. ..	.. ..
Gaz Wazemmes (1 à 2.000) remb. à 300 fr.	.. ..	.. ..
Chemins de fer économiques du Nord	.. ..	500 ..

CHARBONNAGES	ACTIONS	Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	....	12600 ..
Anzin 100e de denier	....	5000 ..
Béthune 1881	....	505 ..
Béthune 1877	....	449 50
Bruay (Pas-de-Calais)	....	14695 ..
Bully-Grenay le 6e	3330	3320 ..
Carvin	....	1788 ..
Courrières (10e)	....	4125 ..
Campagnac	....	445 ..
Crespin	350	360 ..
Douchy	....	4200 ..
Douaisienne (actions libérées 500 fr.)	....	225 ..
Dourges	....	10100 ..
Escarpelle (Nord)	3545	3675 ..
Epinac	....	400 ..
Férfay (Société anonyme)	....	800 ..
Lens	....	26000 ..
Liévin	....	9650
Ostricourt	....	520 ..
Meurchin	....	5320 ..
Marles 70 0/0 part d'ingénieur	....	25000 ..
Drocourt	....	2855 ..
Sincey-le-Rouvray	....	20 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi	....	208 75
Vicoigne et Nœux	....	21700 ..

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

L'attentat contre le tsarevitch

Saint-Pétersbourg, 13 mai. — Voici ce que l'on raconte ici sur l'accident arrivé avant-hier au tsarevitch.

Le graud-duc avait quitté son navire de guerre le *Parniati-Asova*, et avait dîné chez le consul russe à Tokio. Après le repas, le tsarevitch se promena un instant seul dans le jardin de son amphitryon.

Un Japonais en guen lles surgit tout à coup à un bosquet et demande dans la langue de son pays l'aumône au prince.

Nicolas Alexandrovitch, ne comprenant pas ce que lui voulait le mendiant, crut à une attaque et tira son sabre si malheureusement qu'il se fit une blessure sérieuse à la partie interne de la main gauche.

Comme il avait appelé, les gens de sa suite arrivèrent aussitôt, et, en voyant couler le sang de leur maître, ils se précipitèrent sur le mendiant, qui fut assez malmené jusqu'à ce que tout s'expliquât.

Autre version :

Saint-Pétersbourg, 13 mai. — Une communication officielle constate que, le 11 mai, pendant son voyage à Otou, ville du Japon, le grand duc Tzarewitch a été blessé à la tête d'un coup de sabre, par un agent de police subalterne.

Le malfaiteur tenta de porter un second coup au prince, mais il fut renversé d'un coup de bâton par le prince Georges de Grèce.